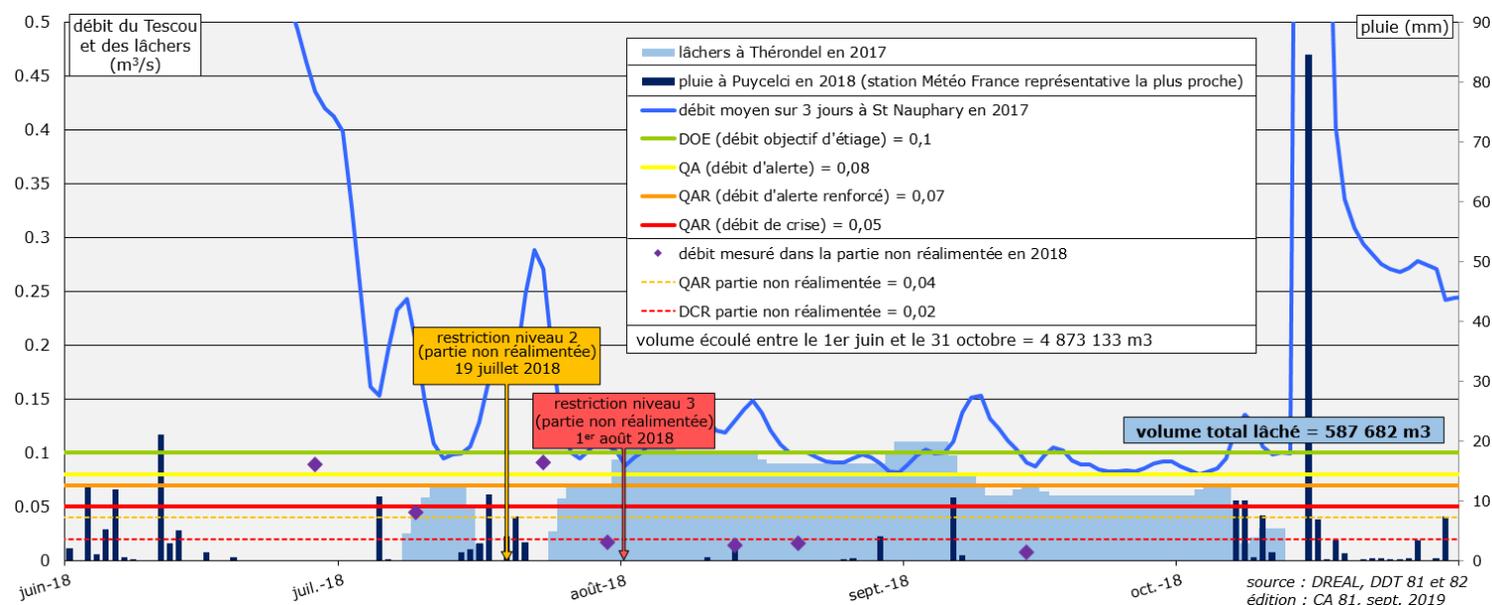


Débits moyens durant l'été 2018 : le Tescou à Saint-Nauphary



Arrêté inter-préfectoral du 20 juin 2016

L'État autorise l'O.U. Tarn à répartir le volume maximal suivant entre les préleveurs irrigants sur ce périmètre :

cours d'eau et nappes connectées	0,82 hm ³
nappes déconnectées	0,07 hm ³
plans d'eau	3,58 hm ³

pour la période d'été allant du 1^{er} juin au 31 octobre¹.



C'est dans ce contexte que l'O.U. Tarn établit chaque année un plan de répartition de ce volume entre les préleveurs irrigants, après les avoir consultés dans leur ensemble.

¹ Jusqu'au plan de répartition 2021 inclus.

Partie réalimentée par Thérondel

La campagne d'irrigation 2018 a débuté avec une réserve pleine à Thérondel. Comme chaque année, une réunion a eu lieu entre tous les irrigants dépendant de cette ressource, afin de répartir entre eux le volume disponible, dans la limite du volume dédié à l'irrigation. La saison s'est par la suite déroulée sans accroc.

	En cours d'eau et nappes connectées	En nappes déconnectées
nb de préleveurs irrigants potentiels	19	<i>pas de prélèvement recensé</i>
surface potentiellement irriguée (ha)	232	
débit autorisé cumulé (m ³ /h)	669	
volume autorisé (hm ³)	0,53	
volume prélevé déclaré (hm ³)	0,30	

Partie non réalimentée

L'été du Tescou est toujours très marqué dans la partie non réalimentée. En 2018, l'irrigation a été interdite (sauf dérogation, et dans la limite où il existait un écoulement), à partir du 1^{er} août.

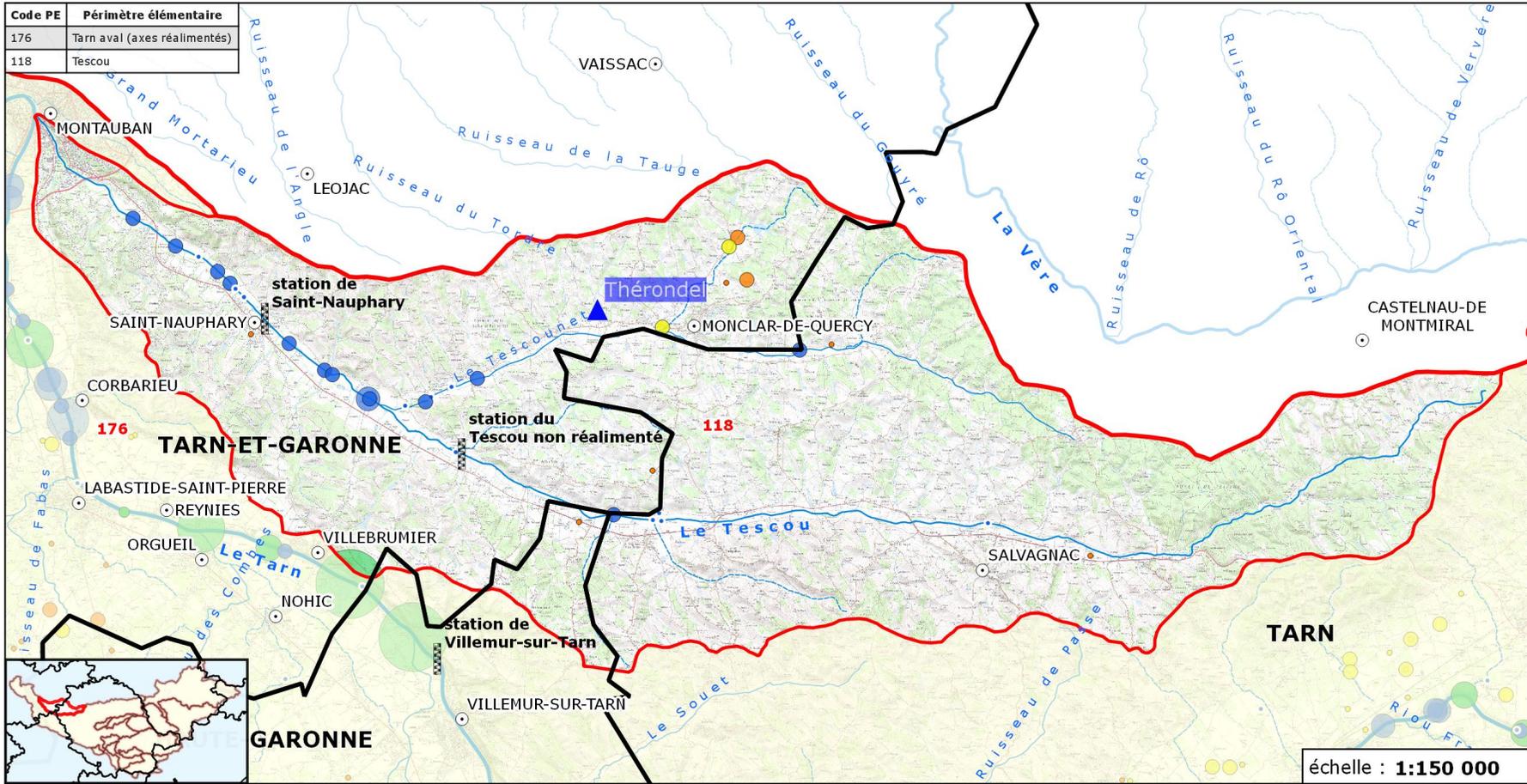
	En cours d'eau et nappes connectées	En nappes déconnectées
nb de préleveurs irrigants potentiels	23	10
surface potentiellement irriguée (ha)	249	86
débit autorisé cumulé (m ³ /h)	583	140
volume autorisé (hm ³)	0,26	0,07
volume prélevé déclaré (hm ³)	0,08	0,06

Plans d'eau : 108 plans d'eau à usage d'irrigation agricole sont recensés sur ce périmètre élémentaire, pour un volume autorisé total de 2,67 hm³.

Fin 2017, les acteurs du bassin versant ont signé une charte préalable au projet de territoire, pour répondre aux enjeux liés aux besoins en eau et contribuer à la vitalité économique du territoire. L'élaboration du projet et du plan opérationnel s'est poursuivie en 2018.

mémo : 1 hm³ = 1 000 000 m³

Code PE	Périmètre élémentaire
176	Tarn aval (axes réalimentés)
118	Tescou



Organisme unique du sous-bassin Tarn :
localisation des prélèvements d'eau pour l'irrigation en 2018

PE 118 - Tescou

édition : CA81, sept. 2019
source : OU Tarn, DREAL Occitanie

- Légende**
- limites départementales
 - PE considéré
 - autres PE de l'OU Tarn territoire hors OU Tarn
 - cours d'eau principaux
 - communes principales
 - barrages de soutien d'étiage
 - stations débitmétriques

- Prélèvements effectués pour l'irrigation durant la campagne 2018 :**
(volumes exprimés en m³)
- | | | |
|-----------------------|-------------------------------|---|
| en cours d'eau | en nappes connectées | prélèvements collectif (ASA, SI, CUMA, etc.) |
| 0 - 10000 | 0 - 10000 | 0 - 200000 |
| 10000 - 50000 | 10000 - 50000 | 200000 - 600000 |
| 50000 - 125000 | | 600000 - 1200000 |
| 125000 - 200000 | en nappes déconnectées | 1200000 - 2394528 |
| 200000 - 432100 | 0 - 10000 | |
| | 10000 - 50000 | |

Organisme Unique du sous-bassin Tarn

96, rue des Agriculteurs – BP89 – 81003 ALBI Cedex
Tél. 05 63 48 83 83 – Fax. 05 63 48 83 09

<https://tarn.chambre-agriculture.fr> – outarn@tarn.chambagri.fr



© IGN-PARIS, www.ign.fr Les données ou cartes IGN contenues dans ce document sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents. SCAN 25® - licence d'exploitation n°9834/IGN